

Demande déposée le 29/03/2023

Avis de dépôt affiché en mairie le 30/03/2023

**N° DP 017 036 23 R0009**

Par : Madame FRANCOISE Léa

Demeurant à : 18 Allée des rosiers  
BEAUGEAY

Sur un terrain sis à : 18 Allée des rosiers  
17620 BEAUGEAY  
36 C 636

Nature des Travaux : Clôture

Surface de plancher : m<sup>2</sup>

Surface de plancher  
antérieure : m<sup>2</sup>

Surface de plancher  
nouvelle : m<sup>2</sup>

**Le Maire de la Ville de BEAUGEAY**

VU la déclaration préalable présentée le 29/03/2023 par Madame FRANCOISE Léa,  
VU l'objet de la déclaration :

- pour Clôture ;
- sur un terrain situé 18 Allée des rosiers ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants,  
VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 04/09/2018,

**ARRETE**

**Article 1 :** La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

**Article 2 :** Conformément aux dispositions de l'annexe 3 du règlement du lotissement « La Roseraie » relatif au plan des clôtures :

Sur emprise publique et en limite séparative jusqu'à la façade de la construction ;  
Clôture de 1,50 mètres de hauteur maximum, si mur plein enduit, crépit identique à la construction.

En limite séparative :  
Clôture de 2,00 mètres de hauteur maximum, si mur plein enduit, crépit identique à la construction.

En limite séparative :  
Clôture de 2,00 mètres de hauteur maximum, haie champêtre d'essences locales et variées,  
doublée ou non d'un grillage simple sur poteaux métallique.

**BEAUGEAY, le 30 mars 2023**

**Le Maire, Joël ROSSIGNOL**

